



Le mercredi 22 avril

8h15

Accueil et inscription

9h

Allocutions d'ouverture

9h15

Un nouveau partenariat entre Québec et les instances municipales ! Présentations et échanges avec les associations municipales sur leur modèle de gouvernance avec Mme Suzanne Roy, présidente de l'Union des municipalités québécoises (UMQ) et M. Yvon Soucy, vice-président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)



Mme Suzanne Roy
Présidente de l'UMQ



M. Yvon Soucy
Vice-président de la FQM

Crédit photo :
Carl Perreault

Le développement du Québec et de ses régions devant se faire dans l'exercice des meilleures compétences et du respect des différents paliers de planification, le Gouvernement du Québec, en s'inspirant du *Livre blanc municipal* de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de *La Gouvernance de proximité* de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), amorce des changements dans le monde municipal. La présidente de l'UMQ et le vice-président de la FQM présenteront leur proposition respective de réforme et ils échangeront avec les participants.

10h45

Le rôle de l'aménagiste régional : évolution, enjeux et perspectives avec Mme Nathalie Audet (MRC de Lac-Saint-Jean-Est), M. Francis Provencher (MRC de Rouville), M. Mario Dion (MRC de Pierre-De Saurel) et M. Yvan Magny (MRC des Chenaux), M. Raymond Malo (MRC de Vaudreuil-Soulanges) et à l'animation, Mme Chantal Laliberté (MRC Les Moulins)

Table ronde entre cinq professionnels de l'aménagement régional du territoire qui échangeront sur l'évolution du rôle de l'aménagiste régional depuis ses débuts au milieu des années 80. Ils discuteront également des enjeux actuels en aménagement du territoire et de la vision qu'ils ont de l'avenir de leur pratique.

12h

Dîner dans la salle des plaines BC

Suite page 2

■ **Le mercredi 22 avril**

13h30

Les enjeux en matière de gouvernance de l'eau avec Mme Carole Jutras, directrice (Direction générale des politiques de l'eau, MDDELCC), Mme Fabienne Mathieu, présidente fondatrice (ÉCOgestion-solutions) et Me Jean-François Girard, biologiste (Dufresne, Hébert, Comeau avocats)

Un des enjeux actuels en matière de gouvernance de l'eau concerne la complémentarité des interventions locales, régionales et provinciales. Toutefois, l'intégration verticale, entre les intervenants des paliers local, régional et provincial est primordiale. Dans plusieurs cas, les politiques, stratégies et règlements provinciaux se répercutent difficilement à l'échelle locale alors que dans d'autres cas, les intervenants locaux ont la perception que leurs enjeux ne sont pas considérés dans les politiques publiques. Les intervenants aborderont les stratégies pour assurer la complémentarité des actions des divers paliers.

17h

Cocktail de bienvenue, au Foyer des plaines

■ **Le jeudi 23 avril**

8h15

Accueil et inscription

9h

Le zonage agricole au Québec : les meilleures pratiques
avec Me François Montfils, associé (Therrien-Couture, avocats)

La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles célèbre ses 35 ans. Pour bon nombre de municipalités et MRC québécoises, l'agrandissement du périmètre urbain passe par une demande d'exclusion relevant de la compétence de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Compte tenu des fortes pressions d'urbanisation sur la zone agricole, la CPTAQ applique avec rigueur les critères prévus à la loi. L'objet de cette conférence est de dresser un portrait de la situation, particulièrement en regard des critères applicables, et de présenter les plus récentes tendances.

12h

Dîner dans la salle des plaines BC

Suite page 3

■ **Le jeudi 23 avril**

13h30

L'armature commerciale urbaine
avec M. Pierre Laflamme, président de Demarcom inc.

Le conférencier présentera des observations sur les concepts basiques commerciaux vus selon une perspective urbaine : offre et demande, fuites commerciales, valorisation du tissu urbain, redéveloppement, *mixed use* et autres. Il poursuivra avec la présentation de quelques modes d'intervention sur la fonction commerciale et de quelques observations sur le concept de zone commerciale. Pour terminer, il sera question d'un outil d'analyse de l'armature commerciale soit l'audit qualitatif des zones commerciales du territoire qui permet de jeter un regard critique sur la situation commerciale locale et permet de générer des prescriptions réglementaires.

15h

Période d'échanges entre participants : Les participants profitent de cette période d'une heure pour échanger de vive voix sur des sujets qui les préoccupent.

■ **Fin de la 2^e journée de conférences**

16h

Assemblée générale annuelle des membres de l'AARQ

18h30

Souper du George V, inscription obligatoire

■ **Le vendredi 24 avril**

9h

La Loi sur le patrimoine culturel : pouvoirs et outils avec M. Jean-Jacques Adzjian, directeur (direction de l'archéologie et du développement culturel autochtone au ministère de la Culture et des Communications)

Entrée en vigueur le 19 octobre 2012, la Loi sur le patrimoine culturel met à la disposition des municipalités des pouvoirs étendus pour favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission de leur patrimoine culturel. L'utilisation de ces pouvoirs devrait toutefois reposer sur une connaissance approfondie du patrimoine culturel ainsi que, pour les biens immobiliers, sur leur prise en compte dans les schémas d'aménagement et de développement. Dans un premier temps, la communication fera un rappel des principaux pouvoirs des municipalités en insistant sur les liens entre la planification régionale et l'utilisation de la Loi sur le patrimoine culturel à l'échelle locale. Elle abordera ensuite les principaux outils disponibles pour documenter le patrimoine culturel, dont les études de potentiel archéologique, les inventaires du patrimoine bâti ainsi que les diagnostics paysagers.

Suite page 4

■ **Le vendredi 24 avril**

10h15

Démonstration de l'application «Territoires» avec M. Martin St-Hilaire, formateur de l'application *Territoires* (ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire)

En trois outils simples, *Territoires* donne accès à de l'information textuelle et géographique en lien avec l'aménagement du territoire. Rechercher ou consulter les documents émanant du milieu municipal et régional ainsi que de télécharger l'information géographique en lien avec les missions gouvernementales n'auront jamais été aussi simples et efficaces.

11h30

Fin du congrès

Formulaire d'inscription : www.aarq.qc.ca

Renseignements : (418) 524-4666 ou administration@aarq.qc.ca



Association
des aménagistes régionaux
du Québec

Siège social
870, ave De Salaberry, bur. 204
Québec (Québec)
G1R 2T9

www.aarq.qc.ca

CONGRÈS Formulaire d'inscription

- 22-23-24 avril 2015
- Hôtel Château Laurier : 1220, Place George-V Ouest, Québec
- Remplir et retourner par courriel à administration@aarq.qc.ca

| Tarifs membre AARQ-OUQ-AAPQ-AUAMQ | | Tarifs non membre | |
|--|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> présence 3 jours | taxes non incluses <input type="checkbox"/> 395 \$ | <input type="checkbox"/> présence 3 jours | taxes non incluses <input type="checkbox"/> 495 \$ |
| <input type="checkbox"/> présence 2 jours Cochez <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V | <input type="checkbox"/> 300 \$ | <input type="checkbox"/> présence 2 jours Cochez <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V | <input type="checkbox"/> 400 \$ |
| <input type="checkbox"/> présence 1 jour Cochez <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V | <input type="checkbox"/> 150 \$ | présence 1 jour Cochez <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V | <input type="checkbox"/> 200 \$ |
| <input type="checkbox"/> Rabais : applicable aux membres et non membres = réduction de 60 \$ pour la 2 ^e inscription provenant d'une même organisation. | | | |
| <input type="checkbox"/> Forfait 3 inscriptions et + pour les membres : 1 035 \$ pour 3 inscriptions à 3 jours et les inscriptions additionnelles provenant de votre organisation seront à 300 \$ pour 3 jours. | | | |
| <input type="checkbox"/> Forfait 3 inscriptions et + pour les non membres : 1 335 \$ pour 3 inscriptions à 3 jours et les inscriptions additionnelles provenant de votre organisation seront 330 \$ pour 3 jours. | | | |

Identification du participant

ALLERGIE ALIMENTAIRE :

DÎNER VÉGÉTARIEN : OUI NON *si OUI : JOUR 1 et/ou JOUR 2

PRÉSENCE AU SOUPER : OUI NON *si OUI : nbre accompagnateur
* pour les membres AARQ, le coût du souper est inclus dans l'inscription. autre personne = 50 \$/pers.

NOM :

FONCTION :

ORGANISATION :

COURRIEL :

TÉL. :

MEMBRE OUQ AUAMQ AAPQ

Informations

Hébergement : Un bloc de chambres est réservé, jusqu'au 21 mars, à l'hôtel Château Laurier au tarif de 167 \$ par nuit en occupation simple ou double, incluant le stationnement (service de valet = 4 \$), le petit-déjeuner, et les frais de service.
Réservation : 1-800-463-4453 (code # 9629)

Tarifs :

Possibilité de tarif sans repas, informez-vous auprès de l'AARQ.

Inscription reçue après le 13 avril = ajout de 25 \$

Inclut le repas du midi et les pauses-santé

Annulation :

Avant le 2 avril 2015 = remboursement, moins une pénalité de 75 \$

Entre le 3 et 9 avril 2015 = remboursement de 50 % des coûts d'inscriptions

Après le 10 avril 2015 = aucun remboursement possible

Loi sur les compétences :

la facture est considérée comme une dépense de formation admissible au 1 %

Courriel pour la facturation :